

## CALENDRIER

Lundi 18 et 25 mars	Temps de prière à 16h10 à la chapelle
Lundi 18 mars	Conseil de classe des T4 à 16h10 en B05
Mardi 19 mars	Père-Cent à Notre Dame

*« L'élégance n'est pas une question de luxe, de richesse mais d'attitude »*

Sonia Rykiel

## Infos générales

### Visite de tutelle

Du 13 au 15 mars, plusieurs membres du conseil de tutelle de la congrégation Notre Dame viendront à la rencontre de notre communauté éducative pour faire le point sur la mise en œuvre du projet éducatif et voir comment se vivent les orientations données par la tutelle et l'esprit de fondation. Ces rencontres sont généralement organisées dans les établissements tous les 4 ans, mais cela n'avait pas eu lieu à Strasbourg depuis 2012. Des rencontres auront lieu pendant ces 3 jours avec les différentes instances et différents acteurs de l'établissement (élèves, parents, enseignants et personnels).

### Examen - pièce d'identité

Chaque candidat devra présenter une pièce d'identité en cours de validité pour les épreuves écrites et orales du baccalauréat. Compte tenu des délais importants d'obtention de rendez-vous dans les mairies pour le renouvellement des pièces d'identité (plusieurs mois), chaque élève doit vérifier dès à présent la date de validité de sa pièce d'identité et effectuer les démarches de renouvellement sans attendre si cela est nécessaire.

### Pélé jeunes Lourdes

Le pèlerinage pour les jeunes du diocèse à Lourdes aura lieu cette année du 7 au 13 juillet. Il s'adresse aux jeunes entre 13 et 17 ans. Pour s'inscrire et pour obtenir des informations complémentaires : [www.pelejeunes.com](http://www.pelejeunes.com). L'inscription a lieu du 1er mars au 16 avril.

### Signalement d'une situation de harcèlement

Si vous êtes cible ou témoin d'une situation de harcèlement que vous souhaitez signaler, vous pouvez désormais remplir un formulaire sur MBN qui présente également des numéros d'aide et une application mobile dédiée. [Ce formulaire est accessible sur MBN](#) en cliquant sur Etablissement, Vie de l'établissement, Vie scolaire. Votre signalement n'est pas anonyme et sera adressé aux responsables de la vie scolaire.

## Spécial Lycée

### Spécial Premières et Terminales

#### Accès à Cyclades – téléchargement des convocations aux épreuves

L'accès au portail [Cyclades](#) pour chaque élève de 1<sup>ère</sup> et de terminale est nécessaire pour télécharger les convocations aux épreuves, consulter les résultats et les copies après les examens ou valider le choix de la spécialité non poursuivie en terminale.

L'accès à [Cyclades](#) s'effectue à l'adresse ci-dessous :

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Chaque élève doit connaître les identifiants d'accès à Cyclades qu'il a choisis lors de son inscription au baccalauréat. En cas d'oubli ou de perte des identifiants, l'élève peut cliquer sur "*mot de passe oublié*", et saisir l'email qui avait été renseigné lors de l'inscription (il peut s'agir d'un email personnel de l'élève, ou un email personnel ou professionnel des parents selon ce qui a été renseigné par l'élève).

Le portail Cyclades renvoie alors l'identifiant et un nouveau mot de passe correspondant à l'email saisi.

Pour information, l'identifiant Cyclades est du type *prénom.nom* auquel peut s'ajouter un chiffre en cas d'homonymie.

## Salon apprentissage, alternance et métiers – l'Étudiant

Le samedi 16 mars 2024 de 9h30 à 17h, au Palais de la Musique et des Congrès, le salon de l'apprentissage, de l'alternance et des métiers se déploie pour vous éclairer sur les contrats, les diplômes, les formations.

Vous y rencontrerez des experts de ce mode de formation et y récolterez tous les conseils pour trouver votre formation et vous démarquer auprès des recruteurs. Du sur-mesure... et sur invitation gratuite !

Inscription nécessaire sur :

<https://salon-apprentissage-alternance-et-metiers-strasbourg.salon.letudiant.fr/>

## Spécial terminales

### PARCOURSUP : Informations complémentaires

RAPPEL : les élèves doivent formuler leurs vœux **avant le 14 mars 2024 à minuit**.



Ils devront ensuite finaliser leur dossier (lettre de motivation, rubriques) et confirmer leurs vœux **avant le 3 avril 2024 à minuit**.

**Les vœux non confirmés ne sont pas pris en compte.**

Pour les formations en apprentissage, les élèves peuvent formuler des vœux jusqu'au 12 septembre 2023.

Les sites d'information Parcoursup.fr et avenir.onisep.fr propose de nombreuses ressources pour vous aider :

- [une page de conseils et de questions fréquentes](#) ;
- [une playlist de toutes les vidéos Parcoursup](#) ;
- [des fiches d'aide à la rédaction du projet de formation motivé et compléter la rubrique "activités et centres d'intérêt"](#).

### Bourses d'études supérieures

La Fondation François Schneider souhaite aider financièrement des jeunes à poursuivre leur formation au-delà du baccalauréat pour atteindre l'objectif qu'ils se sont fixés alors même que leur environnement familial, par manque de moyens, le rend inaccessible. Elle octroie chaque année près de 200 bourses d'études supérieures. Le montant des bourses allouées, dans une fourchette pouvant se situer entre 300 et 5 000 euros par an, varie en fonction des situations financières individuelles, mais également en fonction de l'objectif poursuivi par les candidats. Pour tous renseignements, voir Mme MORA (bureau B15)

Renseignements : <https://bourses.fondationfrancoisschneider.org>